

RÈGLEMENT

VIDE GRENIER 17 Mars 2024.

Conditions d'inscriptions :

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport obligatoire.
- Bulletin d'inscription et attestation sur l'honneur signés.
- Paiement par chèque ou espèces à l'inscription.

Règlement :

- Vide grenier ouvert aux **particuliers uniquement**.
- L'absence d'exposants, quel qu'en soit la raison, ne donnera droit à aucun remboursement.
- Le Sou des écoles décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration, dommages de matériel subis sur les stands.
- Les places sont réservées jusqu'à 8h.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES PORTANTS

Dimensions maximales du portant :

60cm de largeur et 120cm de longueur et limité à 2 portant par exposants

- Les portants non-inscrits lors de la réservation seront refusés.

Le Sou des écoles se réserve le droit de modifier le règlement en cas de changement des protocoles sanitaires.